

Un projet habitat ?

- > Accession à la propriété
- > Rénovation thermique ou globale
- > Adaptation du logement à la perte de mobilité
- > Remise sur le marché d'un logement vacant
 - > Investissement locatif
- > Travaux de lutte contre l'habitat dégradé
- > Energies renouvelables...

Des questions ? Des difficultés ?

- > Factures énergétiques élevées
- > Inconfort thermique
- > Logement inadapté, humide, insalubre
 - > Arnaques
 - > Besoin d'aide



Que vous soyez propriétaire occupant, bailleur ou locataire, le Point Info Habitat de Lannion-Trégor Communauté, vous accompagne à chaque étape de votre projet en vous offrant des conseils techniques et financiers personnalisés. L'équipe de conseillers de ce service public labellisé Espace Conseil France Renov', vous informe de manière neutre et gratuite et vous guide tout au long de votre parcours.



02 96 05 93 50



info.habitat@lannion-tregor.com

du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 sauf les mardi et vendredi après-midi



- [Point Info Habitat](#) - 7 boulevard Louis Guilloux - Lannion

du lundi au vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30 sauf les mardi et vendredi après-midi et le samedi : 10h-12h

- [Mairie de Perros-Guirec](#) : jeudi des semaines impaires, sur rdv le matin et sans rdv l'après-midi
 - [Espaces France Services](#) de :
 - [Cavan](#) : lundi des semaines paires, sur rdv le matin et sans rdv l'après-midi
 - [Plestin-les-Grèves](#) : jeudi des semaines paires, sans rdv le matin et sur rdv l'après-midi
 - [Pleudaniel](#) : mercredi des semaines impaires, sur rdv le matin et sans rdv l'après-midi
 - [Plouaret](#) : lundi des semaines impaires, sur rdv le matin et sans rdv l'après-midi
 - [Tréguier](#) : mercredi des semaines paires, sans rdv le matin et sur rdv l'après-midi

Permanence de l'Agence d'Information sur le Logement (ADIL 22) spécialisée dans le conseil juridique et les rapports locatifs sur rendez-vous au 02.96.61.50.46 : les 2ème et 4ème mardis matin du mois au **Point Info Habitat**.



Pour bénéficier d'aides financières, les travaux ne doivent pas avoir démarré.

